

FLUID FILM^{MD} AÉROSOL "AS"

#1450; #3300; #FF60SC

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/21/2018

Page 1 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: FLUID FILM^{MD} AÉROSOL "AS"

Code(s) du produit : #1450 (145 g); #3300 (333 g); #FF60SC (Échantillon de 60 g)

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Pénétrant et lubrifiant, qui est également utilisé pour la prévention de la corrosion.
Pas de restrictions connues sur l'utilisation.

Famille chimique

: Mélange de: Cire de laine spécialement transformée, huiles de pétrole hautement raffinées, propulseur et autres additifs.

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

NLS Products

Box 790, 1 Lakewood Crescent
Bobcaygeon, ON, Canada
K0M 1A0

No. de téléphone du fournisseur : (705) 732-2321

Consulter le fournisseur.

No. de téléphone en cas d'urgence

: Pas d'information disponible.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide contenu dans un contenant aérosol sous pression. Liquide de couleur paille. Odeur de pin.

Dangers les plus importants:

Aérosol extrêmement inflammable. Peut être enflammé par une flamme ouverte. Les contenants fermés sous pression risquent d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps.

L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. Les renseignements ci-dessous sur la classification et l'étiquetage selon SIMDUT 2015 sont fournis à titre d'information.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification dangereuse:

Aérosol inflammable - Catégorie 1

Gaz sous pression

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur
DANGER!

FLUID FILM^{MD} AÉROSOL "AS"

#1450; #3300; #FF60SC

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/06/2017

Page 2 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable.
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
Ne pas fumer.
Éviter de pulvériser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'allumage.
Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Protéger du soleil. Éviter l'exposition à des températures excédant 50°C/122°F.
Stocker dans un endroit bien ventilé.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. Risque d'être légèrement irritant pour la peau, les yeux et le système respiratoire. En concentrations extrêmement élevées, risque de provoquer des symptômes de dépression du système nerveux central. Peut causer une irritation gastro-intestinale. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie, tels que l'augmentation du poids de l'organe.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
paraffinique lourd hydrotraité	Huile minérale, distillats de pétrole, hydrotraité	64742-54-7	40,0 – 80,0
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	Mélange de Propane-Isobutane L.P.G.	68476-86-8	1,0 – 25,0
Sulfonate de pétrole de calcium	Acides sulfoniques, pétrole, sels de calcium	61789-86-4	1,0 – 10,0

Note: Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : Ne PAS provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau* : En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux* : Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Risque d'être légèrement irritant pour la peau, les yeux et le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. Les symptômes peuvent inclure une légère rougeur et de l'enflure. En concentrations extrêmement élevées, risque également de causer la nausée, le vomissement, des étourdissements et autres symptômes de dépression du système nerveux central.
L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie, tels que l'augmentation du poids de l'organe.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Dioxyde de carbone (CO₂); Produit sec; Mousse résistant à l'alcool

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Ce produit est contenu sous pression et peut éclater lorsqu'il est exposé à la chaleur et aux flammes.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Aérosol inflammable. - Catégorie 1

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Hydrocarbures; oxydes de soufre; oxydes de phosphore; Oxydes d'azote (NO_x); Hydrocarbures polycycliques aromatiques; Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau et le sol.

FLUID FILM^{MD} AÉROSOL "AS"

#1450; #3300; #FF60SC

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/06/2017

Page 4 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des contenants correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
- Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun à notre connaissance.

Au Canada: Communiquer avec les agences environnementales locales et provinciales pour assistance et/ou pour les exigences de déclaration.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter de respirer les poussières, les brouillards ou les vapeurs. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer. Éviter de pulvériser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'allumage. Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Laver soigneusement après manipulation.

Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Défense de fumer. Protéger du rayonnement solaire. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits.

Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Composés halogénés

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
paraffinique lourd hydrotraité	5 mg/m ³ (inhalable) (huiles minérales sévèrement raffinées)	P/D	5 mg/m ³ (comme bruite d'huile minérale)	P/D
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	1000 ppm (comme 'Butane, tous les isomères')	P/D	1000 ppm (1800 mg/m ³) (comme propane)	P/D
Sulfonate de pétrole de calcium	P/D	P/D	P/D	P/D

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Veiller à une ventilation adéquate. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Des gants imperméables à la matière sont recommandés. Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

Protection des yeux/du visage

- : Porter selon besoins: Lunettes de sécurité à protection intégrale; Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Autre équipement de protection

- : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter de respirer les poussières, les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide contenu dans un contenant aérosol sous pression. Liquide de couleur paille.

Odeur : Odeur de pin.

Seuil olfactif : P/D

pH : 7,8

Point de fusion/point de congélation

: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: > 136°C (277°F) (concentré) (Basé sur les ingrédients)

Point d'éclair : 207°C (405°F) (concentré)

Point d'éclair, méthode : P/D

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: P/D

inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Propriétés explosives : Aérosols sensibles aux chocs. Les contenants fermés sous pression risquent d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps.

Tension de vapeur : P/D

Densité de vapeur : P/D

FLUID FILM^{MD} AÉROSOL "AS"

#1450; #3300; #FF60SC

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/06/2017

Page 6 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Densité relative / Poids spécifique

: 0,88 (concentré)

Solubilité dans l'eau : Insoluble.

Autres solubilité(s) : P/D

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: P/D

Température d'auto-inflammation

: P/D

Température de décomposition

: P/D

Viscosité : 7200 - 10 400 cP @ 21,1°C (70°F) (concentré)

Matières volatiles (% en poids)

: < 25%

Composés organiques volatils (COV)

: < 219 g/L

Pression absolue du récipient

: P/D

Distance de projection de la flamme

: 15 - 100 cm

Autres observations physiques/chimiques

: Chaleur chimique de combustion: P/D

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Sources directes de chaleur. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

Matériaux incompatibles : Oxydants forts; Composés halogénés

Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée

: OUI

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : Risque de causer une légère irritation transitoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. En concentrations extrêmement élevées, risque également de causer la nausée, le vomissement, des étourdissements et autres symptômes de dépression du système nerveux central.

Signes et symptômes - ingestion

- : L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).

Signes et symptômes - peau

- : Risque de causer une légère irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure une légère rougeur et de l'enflure. Risque d'être absorbé par la peau.

Signes et symptômes - yeux

- : Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Le contact oculaire direct risque de causer une rougeur temporaire.

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie, tels que l'augmentation du poids de l'organe.

Mutagénicité

- : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité

- : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme. Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

Sensibilisation à la matière

- : Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.
Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des sensibilisateurs cutanés.

Effets spécifiques sur organes cibles

- : Selon les critères de classification de la réglementation U.S. OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et du règlement canadien SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles suite à une seule exposition ou à répétitions.

Effets secondaires légers peuvent être vu dans les organes suivants: Yeux; Peau; Système respiratoire; Système digestif; Système nerveux central; Foie

Maladies aggravées par une surexposition

- : L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques

- : Aucun rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

FLUID FILM^{MD} AÉROSOL "AS"

#1450; #3300; #FF60SC

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/06/2017

Page 8 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom chimique	CL50 (4hr)	DL50	
	inh. rat	(Oral, rat)	(cutané, lapin)
paraffinique lourd hydrotraité	> 5,53 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité)	> 15 000 mg/kg	> 5000 mg/kg
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	276 000 ppm (Butane)	S/O (gaz)	S/O (gaz)
Sulfonate de pétrole de calcium	> 1,9 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg	> 5000 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Ne pas décharger dans l'environnement.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
paraffinique lourd hydrotraité	64742-54-7	> 100 mg/L (Vairon à grosse tête)	> 1000 mg/L/28 jours (QSAR)	Aucun(e).
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	68476-86-8	S/O	S/O	S/O
Sulfonate de pétrole de calcium	61789-86-4	> 10 000 mg/L (Méné tête-de-mouton)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnies		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
paraffinique lourd hydrotraité	64742-54-7	> 10 000 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	10 mg/L	Aucun(e).
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	68476-86-8	S/O	S/O	S/O
Sulfonate de pétrole de calcium	61789-86-4	> 1000 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
paraffinique lourd hydrotraité	64742-54-7	P/D	> 100 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	Aucun(e).
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	68476-86-8	S/O	S/O	S/O
Sulfonate de pétrole de calcium	61789-86-4	> 1000 mg/L/72hr (algues vertes)	1000 mg/L/72hr	Aucun(e).

FLUID FILM^{MD} AÉROSOL "AS"

#1450; #3300; #FF60SC

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/06/2017

Page 9 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Persistence et dégradabilité

- : Le produit lui-même n'a pas été testé.
- Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Gaz de pétrole liquéfiés adoucis .
- Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: paraffinique lourd hydrotraité.
- Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Sulfonate de pétrole de calcium.

Potentiel de bioaccumulation

- : Le produit lui-même n'a pas été testé. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
paraffinique lourd hydrotraité (CAS 64742-54-7)	3,9 - 6	P/D
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis (CAS 68476-86-8)	2,89 (Butane)	33 (Butane)
Sulfonate de pétrole de calcium (CAS 61789-86-4)	> 6,0 (Références croisées)	P/D

- Mobilité dans le sol** : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Méthodes d'élimination

- : Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

- : Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

FLUID FILM^{MD} AÉROSOL "AS"






#1450; #3300; #FF60SC

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/06/2017

Page 10 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1950	AÉROSOLS	New LTD QTY	aucun(e)	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Ce produit peut être en transport par envoi terrestre dans le Canada comme Limited Quantity (quantité limitée) ou Consumer Commodity (bien de consommation). Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				
Les États-Unis (DOT)	Aucun(e).	Consumer Commodity	ORM-D	aucun(e)	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	Jusqu'au 31 décembre 2020, un colis préparé en quantité limitée peut être renommé «produit de consommation» et reclassé comme ORM-D, lors de l'expédition par voie terrestre aux États-Unis. Doit être un produit de consommation, en quantité limitée, pas plus que 1L par contenant. Le poids brut du colis ne doit pas excéder 30 kg.				
ICAO/IATA	ID8000	Consumer Commodity	9	aucun(e)	 
ICAO/IATA Informations supplémentaires	Quantité maximale du contenant intérieur ne doit pas excéder 500 mL. Le poids brut du colis ne doit pas excéder 30 kg. Suivre Instruction d'emballage Y963. Disposition particulière A112 s'applique.				
IMDG	UN1950	AEROSOLS	New LTD QTY	aucun(e)	
IMDG Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg.				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

FLUID FILM^{MD} AÉROSOL "AS"

#1450; #3300; #FF60SC

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/06/2017

Page 11 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U. :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
paraffinique lourd hydrotraité	64742-54-7	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	S/O
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	68476-86-8	oui	Aucun(e).	Aucun.	non	S/O
Sulfonate de pétrole de calcium	61789-86-4	oui	P/D	P/D	non	NS

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Dangers physiques (Aérosol inflammable; Gaz sous pression). Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extrêmement dangereux » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
paraffinique lourd hydrotraité	64742-54-7	Non	P/D	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	68476-86-8	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Sulfonate de pétrole de calcium	61789-86-4	Non	P/D	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit ne contient aucune des substances inscrites dans l'INRP.

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECs	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	New Zealand IOC
paraffinique lourd hydrotraité	64742-54-7	265-157-1	Présent	Présent	(2)-10; (9)-1692; (9)-1692	KE-12546	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié

FLUID FILM^{MD} AÉROSOL "AS"

#1450; #3300; #FF60SC

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/06/2017

Page 12 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Gaz de pétrole liquéfiés adoucis	68476-86-8	270-705-8	Présent	Présent	N'est pas listée	KE-28192	Présent	Peut être utilisé en tant que composant dans un produit couvert par un standard de groupe mais n'est pas approuvé pour une utilisation en tant que produit chimique individuel.
Sulfonate de pétrole de calcium	61789-86-4	263-093-9	Présent	Présent	(9)-1732	KE-32513	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- ETA: Estimation toxicité aiguë
- CA: California
- CAS: Chemical Abstract Services
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
- CFR: Code of Federal Regulations
- ACNOR: Association canadienne de normalisation
- DOT: Department of Transportation
- CE50: Concentration effective 50%.
- EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
- CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
- EPA: Environmental Protection Agency
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- IBC: Conteneur pour vrac
- IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
- IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
- La COI : inventaire de produits chimiques
- KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
- KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MA: Massachusetts
- MN: Minnesota
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NJ: New Jersey
- NOEC: Concentration sans effet observé
- NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
- OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques

FLUID FILM^{MD} AÉROSOL "AS"

#1450; #3300; #FF60SC

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/06/2017

Page 13 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PA: Pennsylvania
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
 RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
 RI: Rhode Island
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
 FDS: Fiche de données de sécurité
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TSCA: Toxic Substance Control Act
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2016.
- 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2017.
- 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2017 (Chempendium, HSDB et RTECs).
- 4. Fiches signalétiques du fabricant.
- 5. US EPA Title III List of Lists - version du mars 2015.
- 6. California Proposition 65 List - version du 27 janvier 2017.
- 7. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2017.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 03/06/2017

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p>Préparée pour: NLS Products Box 790, 1 Lakewood Crescent Bobcaygeon, ON, Canada K0M 1A0 Téléphone: (705) 732-2321 Adresser toutes les requêtes à: NLS Products</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par NLS Products et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et NLS Products n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et NLS Products.



NLS Products
Box 790, 1 Lakewood Crescent
Bobcaygeon, ON, Canada, K0M 1A0
Téléphone: (705) 738-2321

FLUID FILMMD AÉROSOL "AS"

#1450; #3300; #FF60SC

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 03/06/2017

Page 14 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FIN DU DOCUMENT